Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260618-D2026_06_18-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 06 – 18**
Décision du 18 juin 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **18 juin** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	12 juin 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 31 Votants : 34 (dont 3 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, François BRISSIER, Stéphanie DOUESSIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Laëtitia MIRALLES, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Emmanuel CASADO, Sébastien COQUELIN, Victor CORREIA, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Stéphane LENFANT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Lara BAKHOS, Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	Jean-Marc LEVEQUE, Bénédicte PINARD (pouvoir à Schirel LEMONNE), Marie-Claude HELSENS (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Patricia CASSONNET (pouvoir à Martine JOUANNET).
Absents	-
Secrétaire de séance	Sébastien CHANCEREL.

Micro-crèche et espace petite enfance à Piré-Chancé : choix des entreprises de travaux

Dominique DENIEUL explique que pour répondre à l'axe 2 « cohésion » du projet de territoire 2022-2027, l'action 20 prévoit le développement des services de l'enfant en construisant des micro-crèches et en encourageant la création de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM).

En complément du projet de territoire, les diagnostics réalisés (CTG, étude petite enfance) ont confirmé la pertinence de proposer une offre d'accueil supplémentaire sur les communes de Servon-sur-Vilaine (micro-crèche mise en service en 2025) et Piré-Chancé (projet de micro-crèche et d'espace petite enfance).

En ce qui concerne le projet de micro-crèche et l'espace petite enfance de Piré-Chancé, le Pays de Châteaugiron Communauté a engagé en 2025 les études de maîtrise d'oeuvre et a déposé un permis de construire afin de mettre en service ce nouvel équipement au 1er septembre 2027.

Le Conseil Communautaire du 19 juin 2025 a validé le projet dans sa phase APD et validé le coût prévisionnel des travaux actualisé à 942 750 € HT.

Dans ce cadre, une consultation a été lancée afin de réaliser les travaux de construction de la micro-crèche et de l'espace petite enfance.

Le marché comporte 15 lots :
- Lot n°01 : Terrassements – VRD
- Lot n°02 : Gros œuvre
- Lot n°03 : Charpente bois – Bardage bois – ITE – Serrurerie
- Lot n°04 : Etanchéité
- Lot n°05 : Menuiseries extérieures
- Lot n°06 : Menuiseries intérieures

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260618-D2026_06_18-DE

- Lot n°07 : Agencement – Mobilier
- Lot n°08 : Cloisons sèches – Isolation
- Lot n°09 : Faux-plafonds
- Lot n°10 : Revêtements de sol – Faïences
- Lot n°11 : Peinture – Revêtements muraux – Nettoyage
- Lot n°12 : Electricité CFO-CFA
- Lot n°13 : Plomberie – Chauffage – Ventilation – GTB
- Lot n°14 : Photovoltaïque
- Lot n°15 : Espaces verts.

Les candidatures ont été analysées selon les critères suivants :
- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles.

Les offres ont été analysées selon les critères suivants :

Critères	**Pondération**
Prix	**40 points**
Valeur technique	**55 points**
▪ Moyens humains et matériels mis à disposition pour la réalisation des travaux (Effectifs sur le chantier - encadrement - qualifications matériel employé)	15 points
▪ Procédés et méthodologie d'exécution pour la réalisation chantier à faible nuisance (Gestion des déchets propreté chantier et gestion des nuisances)	15 points
▪ Liste des matériaux et matériels envisagés pour les ouvrages principaux et équipements (Ecolabel fiches techniques et références des fournisseurs)	10 points
▪ Moyens humains et matériels mis à disposition pour assurer la sécurité du chantier	10 points
▪ Planning et délais d'exécution	5 points
Démarche environnementale et responsable (Gestion responsable des trajets et mesures en faveur de la réduction des déchets)	**5 points**

La Commission Marchés, réunie en séance le 27 mai 2026, propose de retenir les sociétés suivantes :

	Lot	Entreprise	Montant € HT
1	Terrassements – VRD	RENAULT TP (Noyal-sur-Vilaine - 35)	43 862,26 €
2	Gros œuvre	ENTREPRISE PIERRE BAUMARD (St Gilles - 35)	166 500,00 €
3	Charpente bois – Bardage bois – ITE – Serrurerie	CCL CONSTRUCTION (Saint M'Hervé - 35)	156 143,31 €
4	Etanchéité	LA FOUGERAISE D'ETANCHEITE (Romagné - 35)	88 219,05 €
5	Menuiseries extérieures	SER AL FER (L'Hermitage - 35)	83 767,36 €
6	Menuiseries intérieures	AGENCEMENTS MENUISERIE ROCHEREUIL (Le Rheu - 35)	28 110,05 €
7	Agencement – Mobilier	AGENCEMENTS MENUISERIE ROCHEREUIL (Le Rheu - 35)	39 137,06 €
8	Cloisons sèches – Isolation	BREL (Lecousse - 35)	62 414,79 €
9	Faux-plafonds	GAUTHIER PLAFONDS (Guichen - 35)	21 159,00 €
10	Revêtements de sol – Faïences	ROSSI (St Herblain - 44)	33 511,22 €
11	Peinture – Revêtements muraux – Nettoyage	TIRIAULT (Acigné - 35)	20 231,73 €
12	Electricité CFO-CFA	LUSTRELEC (Bruz - 35)	49 911,11 €
13	Plomberie – Chauffage – Ventilation – GTB	AIRV (Bruz - 35)	104 294,48 €
14	Photovoltaïque	SOLEIL DE L'OUEST (La Gouesnière - 35)	41 405,64 €
15	Espaces verts	SERRAND PAYSAGISTE (Vitré - 35)	17 715,01 €
		MONTANT INITIAL TOTAL	**956 382,07 €**

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260618-D2026_06_18-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de retenir les offres des sociétés mentionnées ci-dessus ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

Le Secrétaire de séance,

Sébastien CHANCEREL